

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

N° 2022-25

Finances – Budget Annexe Eau potable – Affectation du résultat 2021- Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 Mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 20

Excusés :

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

Pouvoirs :

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT.
Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA.
Sébastien GALERON à Frédéric CUILLERIER.
Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD.

Secrétaires auxiliaires : Adeline BOIZARD.

N°2022-25

Finances - Budget Annexe Eau potable - Affectation du résultat 2021- Approbation

Rapporteur Serge LEBRUN

Monsieur l'Adjoint aux finances expose aux membres du Conseil municipal que les résultats cumulés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

EXPLOITATION	86 018,76 €
INVESTISSEMENT	- 8 640,14 €

Le déficit d'investissement cumulé s'élève à la somme de – 8 640,14 €, induisant un besoin de financement de 8 640,14 €. Ce dernier sera imputé au compte 1068 – « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Le solde de l'excédent d'exploitation cumulé d'un montant de 77 378,62 € sera lui imputé au compte 002 – « résultat d'exploitation à reporter ».

Dans ces conditions, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir accepter les reports susmentionnés dans le budget 2022 de l'Eau Potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 22 avril 2022*

Le Maire,**Fredéric CUILLERIER**

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale Adjointe,

Adeline BOIZARD.